
Procès-verbal de l'Assemblée générale

10 mai 2023
14h-16h



Mairie de Paris Centre et par visioconférence

Emmanuel Rusch, Président, accueille les présents et ouvre l'Assemblée générale à 14h.

A l'ordre du jour :

- 1/ Approbation du PV de l'Assemblée générale 2022
- 2/ Présentation et vote du rapport moral 2022
- 3/ Présentation et vote du rapport d'activité 2022
- 4/ Présentation et vote du rapport financier de l'exercice 2022
- 5/ Présentation et vote du budget prévisionnel 2023
- 6/ Renouvellement du Conseil d'Administration

Approbation du PV de l'Assemblée générale 2022

Le procès-verbal de l'AG 2022, transmis en amont de la présente réunion, est soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

Nombre de votants : 63

Pour : 59

Contre : 0

Absentions : 4

→ Le PV de l'Assemblée générale 2022 est approuvé.

Présentation et vote du rapport moral 2022

Emmanuel Rusch, Président, présente le rapport moral de l'exercice, que l'on peut retrouver ici.

Emmanuel Rusch met en partage des constats sur le contexte dans lesquels s'inscrit l'action de la SFSP :

- Un système de santé particulièrement fragilisé, en profonde mutation et des acteurs en grande souffrance.
- Un changement climatique lié aux activités humaines dont les conséquences s'accroissent.
- Des populations et des territoriales en grandes difficultés sociales et économiques.
- Un système démocratique ne parvenant pas à assurer ses missions de production de légitimité et de prise de décision collective face aux profondes transformations que notre société traverse.

Il fait siens ces mots du Directeur général de l'OMS, parus récemment dans The Lancet : « La santé ne commence pas dans les cliniques ou les hôpitaux, pas plus que la justice ne commence dans les tribunaux ou que la paix ne commence sur le champ de bataille. La santé commence dans les conditions dans lesquelles nous sommes nés et avons grandi, dans les écoles, les rues, les lieux de travail, les maisons, les marchés, les sources d'eau, les cuisines et dans l'air que nous respirons ». (source : www.thelancet.com Vol 401 April 8, 2023)

Alors que s'achève son troisième et dernier mandat à la présidence de l'association, Emmanuel Rusch souligne quatre enjeux importants pour la SFSP :

- Finaliser son « cadre d'orientation stratégique », en chantier depuis l'été 2022.

- Maintenir l'équilibre de son modèle économique, grâce aux contributions actuelles des bailleurs de fonds mais également en cherchant de nouvelles sources de financement.
- Embrasser la définition de la santé publique telle que formulée dans l'avis 137 du Conseil national consultatif d'éthique : « « La santé publique a pour objectif de préserver et d'améliorer la santé, prise dans toutes ses dimensions, de la population présente sur le territoire, en mettant en place un ensemble cohérent de mesures et de moyens, mobilisant des compétences multidisciplinaires et non pas uniquement sanitaires et médicales, et constituant une politique publique impliquant une participation sociale ». Cette définition rejoint le projet associatif de la SFSP tel que formulé en 2017.
- Poursuivre son engagement sur les déterminants commerciaux de la santé, définis comme « systèmes, pratiques et voies par lesquelles les acteurs commerciaux influencent la santé et l'équité ». Quatre industries (tabac, aliments malsains : transformations des aliments, combustibles fossiles, alcool) sont responsables de plus d'un tiers des décès annuels dans le monde.

En conclusion, Emmanuel Rusch invite le prochain Conseil d'administration de la SFSP à se saisir de ces sujets et chantiers. Il tient à remercier pour leur mobilisation les membres du Conseil d'administration, ainsi que l'équipe permanente de la SFSP. Il remercie également, au moment où ils quittent leur fonction, Yves Charpak, Christine Ferron, Julien Giraud, Brigitte Lefeuvre et Pierre Lombrail.

Le rapport moral est soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

Nombre de votants : 63

Pour : 62

Contre : 0

Absentions : 1

➔ Le rapport moral de l'exercice 2022 est approuvé.

Présentation et vote du rapport d'activité 2022

François Berdougo, Délégué général, présente les principaux éléments relatifs aux activités de l'association en 2022. Le rapport d'activités est consultable [ici](#).

2022 a été une année « sans congrès » et, comme chaque année de ce type, le nombre d'adhésions a été en baisse significative par rapport à 2021, tant pour les personnes physiques que pour les personnes morales. Cependant, on note qu'il est en hausse par rapport à l'année 2020, ce qui est bon signe quant à la dynamique globale d'adhésion à l'association.

L'année 2022 a été marquée par des changements importants dans l'équipe permanente, avec le départ de Benjamin Soudier, Chef de projets en charge de la capitalisation d'expériences en promotion de la santé, ainsi que l'annonce de celui d'Hélène Kane, Cheffe de projets en charge de la coordination de la revue *Santé Publique*, qui a été effectif en janvier 2023.

Le bilan du programme « Capitalisation des expériences en promotion de la santé » est conséquent, avec :

- Formation : diverses actions ont été menées qui ont permis de former une cinquantaine de personnes ;
- Portail des connaissances expérientielles : le « Portail CAPS » a été ouvert en mai 2022. A la fin de l'exercice, il comptabilisait plus de 80 fiches de capitalisation et 6 analyses transversales. Une lettre électronique d'information a été créée, « La Capsule », qui permet de diffuser de nombreux articles d'actualités, ainsi que des comptes CAPS sur Twitter et LinkedIn.
- Promotion et valorisation de la démarche : de nombreuses interventions ont été faites dans divers milieux, de recherche ou de pratique en santé publique (ANACT, CCOMS pour la recherche et la

formation en santé mentale, [Colloque Recherches participatives en santé et bien-être des populations](#) de l'IRESP, [24eme conférence mondiale de l'IUHPE](#), Rencontres de l'Institut Renaudot...) ainsi que de nombreux échanges bilatéraux, préludes à des collaborations futures (ARS Île-de-France, FIRAH, FRAPS Centre Val de Loire...).

- Capitalisations thématiques : les 4 projets thématiques (réduction du tabagisme, RdR Alcool, dépistage organisé des cancers du sein et du col de l'utérus, parcours de soin en cancérologie) ont été finalisés en 2022. Pour chacun, les fiches ont été terminées et publiées, ainsi qu'une analyse transversale mettant en évidence les grands enseignements, les points communs et éventuels points de discussion mis en perspective avec les données scientifiques. Un temps de partage avec les porteurs de projets impliqués et des experts de la thématique a également été mené.

La dynamique autour de la revue Santé Publique a été bonne. Le nombre de soumissions d'article est plus bas qu'en 2021 (record historique) mais plus élevé qu'en 2019, dernière année de référence. 101 articles ont été publiés (vs. 105 en 2021) dans 6 numéros Varia, avec deux dossiers thématiques et deux numéros hors-série : Données de santé, Santé et soins somatiques des personnes vivant avec des troubles psychiques, Hors-Série Actes du congrès de la SFSP, Hors-Série Santé des minorités sexuelles, sexuées et de genre (printemps 2023). Le Comité de rédaction et la rédaction en chef ont été renouvelés. Le nombre de téléchargements via le portail Cairn.info est en hausse de 10 % ; il a atteint 1 644 893.

2022 a également été l'année de publication du webdocumentaire « Soutien à la parentalité », projet issu du cycle de séminaires mené en 2016-2018 sur l'accompagnement à la parentalité en lien avec les inégalités sociales de santé. Cet outil se veut être un support à la réflexion éthique sur cet enjeu, à destination des individus et des équipes professionnelles. Le webdocumentaire a été mis en ligne en décembre 2022 à l'occasion d'une journée de présentation organisée dans le département du Nord avec les partenaires impliqués.

Initiée en 2021, la collaboration avec la Ville de Paris pour accompagner la mise en place et l'ouverture de la première Maison Sport Santé municipale a été menée à bien, à travers le recensement des acteurs et dispositifs Activité physique-santé sur le territoire du 19^{ème} arrondissement, la complétude de l'outil CAPLA-Santé ainsi que l'élaboration d'une note de synthèse et de recommandations pour le développement de l'activité physique bénéfique pour la santé.

En 2022, un premier bilan a été tiré de la mise en place d'une « Plateforme de mise à disposition d'offres d'emploi », au printemps 2020, à la suite de la fermeture de la BDSP, qui était gérée par l'EHESP. En deux ans, 608 organismes ont diffusé 1 056 offres d'emploi, qui ont été consultées 250 022. Les 5 organismes les plus utilisateurs de la plateforme ont été Santé publique France, l'IREPS Auvergne Rhône Alpes, l'Académie de Normandie DPA, l'ARS Île-de-France et, à égalité, la Ville de Lyon et la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie. Près de 3 ans après sa création, la plateforme semble s'être installée dans le paysage de la santé publique et remplir sa fonction. L'équipe permanente envisage désormais de mener une évaluation qualitative de son utilité dans le champ, pour les recruteurs et les personnes en recherche d'emploi.

Le rapport d'activités est soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

Nombre de votants : 63

Pour : 63

Contre : 0

Absentions : 0

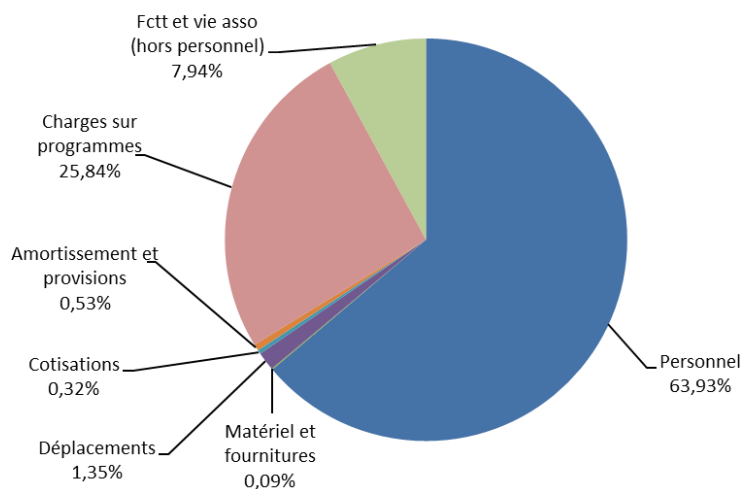
➔ Le rapport d'activités de l'exercice 2022 est approuvé.

Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice 2022

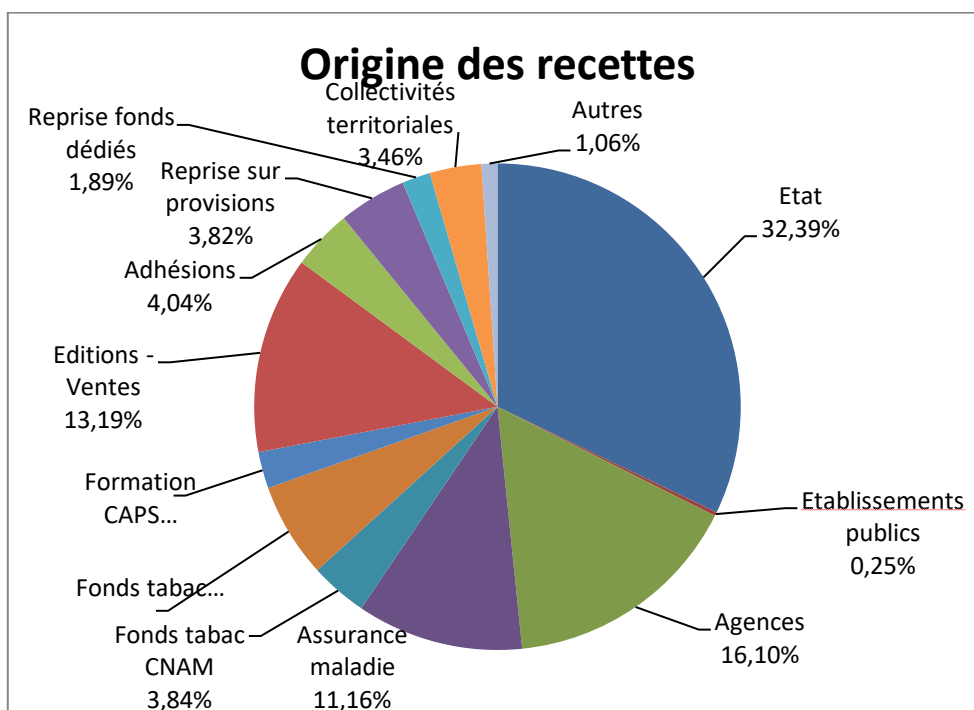
François Berdoug, Délégué général, présente les données clef de l'exercice 2022.

Accéder aux comptes de l'association et aux rapports du Commissaire aux comptes.

Répartition des dépenses



Origine des recettes



L'exercice 2022 se termine dans de bonnes conditions pour la SFSP, malgré un très léger déficit dû à l'engagement de dépenses pour la consultance « planification stratégique de l'association ».

Avant affectation, le résultat brut est déficitaire de 46 653,80€

1. Fonds dédiés

A l'issue de l'exercice 2022, une reprise de 12 857€ a été réalisée pour le programme « Capitalisation des expériences en promotion de la santé ». Il n'y a pas de fonds dédiés hormis le solde de la somme perçue en 2021 au titre de l'excédent généré sur la conférence européenne de santé publique de 2019. La somme de 8 200€ a déjà été inscrite dans les charges de l'exercice 2020 et apparaît désormais seulement au bilan ; elle sera dépensée progressivement sur les prochains exercices dans le cadre de nos activités européennes.

2. Provisions pour risques et charges

A l'issue de l'exercice 2022, le Conseil d'Administration a décidé de :

- Reprendre 14 430€ sur la provision constituée pour faire face au risque d'impayés sur les inscriptions au congrès 2021 ;
- Reprendre l'intégralité de la provision constituée pour le versement de l'excédent généré sur le congrès de Poitiers à la Société de santé publique de Poitou-Charentes ;
- Reprendre 5 000€ de la provision constituée pour faire face au risque de non-financement du hors-série prévu en 2023.

Aussi, à partir d'un résultat brut déficitaire de 46 653,80€, dont on reprend les charges que représentent les fonds dédiés (12 857,00€) et les deux provisions « Congrès 2021 » (20 930€) et « Revue » (5 000€), on peut constater **un résultat déficitaire de 7 866,80€ sur l'exercice 2022.**

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée générale d'affecter ce résultat au compte « Report à nouveau » pour l'intégralité des 7 866,80€, portant ainsi le montant de celui-ci à 62 493,98€.

La Commissaire aux comptes a fait connaître ses observations, consignées dans ses rapports : les comptes sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice 2022.

Le rapport de gestion, les comptes de l'exercice 2022 et les rapports du CAC sont soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

Nombre de votants : 62

Pour : 59

Contre : 0

Absentions : 3

➔ Le rapport financier, les comptes de l'exercice 2022 et les rapports du CAC sont approuvés.

L'affectation du résultat au report à nouveau est soumise à l'approbation de l'Assemblée générale.

Nombre de votants : 63

Pour : 58

Contre : 0

Absentions : 5

➔ Le résultat (-7 866,80€) est affecté au report à nouveau.

Présentation et vote du budget prévisionnel 2023

François Berdougo, Délégué général, présente la proposition de budget prévisionnel pour l'exercice 2023.

1. Produits

Le montant total des produits s'établit **676 862,76€**, et comprend notamment :

- des ressources pluriannuelles : Direction générale de la santé, Santé publique France et CNAMTS
- la collaboration de court terme avec la Ville de Paris
- le financement de numéros hors-série de la revue
- les ressources liées au congrès 2023
- une prévision de ressources prudente qui seraient tirées des adhésions
- une prévision de ressources prudente qui seraient tirées des formations « Capitalisation »

2. Charges

Le montant total des charges s'établit **676 862,76€**, et comprend notamment :

- une diminution forte de la place de la capitalisation (fin des programmes thématiques)
- des économies à prévoir sur la revue (baisse du coût de fabrication)
- des charges liées à la finalisation du chantier « planification stratégique »

Cette proposition de budget fait figurer un résultat prévisionnel nul. Néanmoins, un « déficit piloté » est à prévoir.

Le budget prévisionnel de l'exercice 2023 est soumis au vote de l'Assemblée générale.

Nombre de votants : 63

Pour : 58

Contre : 1

Absentions : 4

➔ Le budget prévisionnel de l'exercice 2023 est approuvé.

Renouvellement du Conseil d'Administration : résultats du scrutin

Conformément aux dispositions de l'article 5 des statuts et de l'article 5 du Règlement intérieur de l'association, il a été procédé au renouvellement de la moitié des membres du Conseil d'Administration sous la double forme d'un vote par correspondance et d'un vote sur place.

Nombre de votants : 138 (90 par correspondance et 48 sur place)

A l'issue du scrutin, ont été déclarés élus :

- Au titre des personnes physiques

Emmanuel Rusch : 106 voix

Pascale Echard-Bezault : 84 voix

Aude Caria : 83 voix

Nelly Dequidt : 73 voix

Lorraine Cousin : 72 voix

- Au titre des personnes morales

FNES – Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé : 127 voix

FNORS – Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé : 122 voix

SFSE – Société francophone de santé et environnement : 115 voix

CUESP – Collège universitaire des enseignants de santé publique : 111 voix

Association Addictions France : 104 voix

AMISPA – Association des médecins exerçant des missions de santé publique en administration : 94 voix

- Au titre des sociétés régionales ou locales de santé publique

SRSP Sud Est : 137 voix

SRSP Occitanie : 133 voix

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée générale est close à 16h.



La Présidente

Anne Vuillemin



Le Secrétaire général

Sylvain Gautier